

Séjour botanique de terrain (5 jours) Gruissan



Du 9 au 15 avril 2017, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain dans l'Aude, autour de Gruissan, des étangs et de la montagne de la Clape.

Ce séjour aura pour but de permettre aux participants, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de cette région, ou d'en améliorer leur connaissance.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Programme de la semaine

(donné à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter un changement de programme)

Jour 1 : tour de l'étang de Gruissan, plantes de milieux humides et salés. La sansouïre est un milieu très riche en sel, inondable une partie de l'année. La végétation est dominée par les salicornes et les soudes. **Sentier de la Capoulade** au-dessus de l'étang. Environ 9 km. **Plantes** : *Suaeda vera* (Soude ligneuse), *Limoniastrum monopetalum* (Grand Statice), *Halimione portulacoides* (Arroche faux pourpier)...

Jour 2 : l'île St-Martin, le sentier des Goules, l'étang de l'Ayrolle. Une partie du parcours au bord de l'eau et une autre partie rocheuse entre 20 et 30 m au-dessus de l'étang, environ 6 km.

Plantes : *Ferula communis* (Férule commune), *Limonium narbonense* (Saladelle), *Centaurea acaulis* (Centaurée sans tige)...

Jour 3 : montagne de la Clape, la Goutine et le Rec d'Argent, ravin ombragé puis plateau calcaire. Parcours de 7 km et 100 m de dénivelé. **Plantes** : *Myrtus communis* (Myrte commun), *Globularia alypum* (Globulaire), *Iris lutescens* (Iris des garrigues)...



Jour 4 : à partir du gîte, île St Martin, montée au point culminant de l'île à 70 m et **crête de Penelle**, belle vue sur Gruissan et les Salins de l'île St Martin, parcours de 6 km. **Plantes** : *Ajuga reptans* (Bugle ivette), *Cneorum tricoccon* (Camélée), *Daphne gnidium* (Daphné garou)...

Jour 5 : bord de mer entre Gruissan et Narbonne plage avec la végétation des dunes en bord de mer. **Plantes** : *Pseudorhaphis pumila* (Fausse Girouille des sables), *Medicago littoralis* (Luzerne du littoral)...



Si vous voulez profiter de l'hiver pour prendre un peu d'avance, les Éditions Biotope viennent de publier un *Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude* (<http://www.leclub-biotope.com/fr/57-botanique>)

Ce séjour est réservé aux adhérents de La Garance voyageuse à jour de leur cotisation 2017.

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.

L'hébergement est prévu à l'**hôtel Port-Beach – 11430 Port-Gruissan**

Prix pour les 5 jours (comprenant 6 nuits + petit-déjeuners + 6 dîners [boissons non comprises : 4 € en plus] + 5 paniers repas) **à régler sur place** :

– en chambre de 2 personnes (twin ou couple) = **445 €**

– en chambre individuelle = **661 €**

Gare SNCF la plus proche : Narbonne. Les déplacements pendant le séjour seront effectués en co-voiturage.

Rendez-vous **le dimanche 9 avril à 18h à l'hôtel**, dispersion le samedi 15 avril, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

Les excursions ayant parfois lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Cependant, les dénivelés n'excèdent pas 100 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles à toutes et à tous.

- L'utilisation d'un bâton de marche peut être utile.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur l'hébergement et les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Alain Guichard par courriel à l'adresse :
alainguichard26@gmail.com, ou par téléphone au 06 22 96 64 36

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) :
260 € à régler en 3 fois

Chèque n°1, à l'inscription : 90 € (chèque encaissé fin janvier)

Chèque n°2 à régler avant le 28 février 2017 : 85 € (chèque encaissé fin février)

Chèque n°3 à régler avant le 31 mars 2017 : 85 € (chèque encaissé fin mars)

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné du premier chèque + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse
48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour de **Gruissan, avril 2017**

Préférence pour l'hébergement :

☐ chambre individuelle

☐ chambre partagée

Transports :

☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes

☐ Je cherche une place en voiture

☐ Je viendrai en train

Précisez si vous souhaitez partager une chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

☐ Je suis adhérent(e) à La Garance, je joins **un chèque de 90 €**.

☐ J'adhère ou je renouvelle mon adhésion, je joins **un chèque de 90 € + un chèque du montant de l'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2017 :

☐ **20 €** (tarif normal) ;

☐ **10 €** (petit budget).

(Chèques à l'ordre de : La Garance voyageuse)

Signature :